



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 4.1

**N° de la demande :** 2011-4448

**Demande :** Conversion ou prorogations de demande limitée ou temporaire – conversion en homologation complète sans consultation

**Produit :** Traitement de semences Maxim Quattro

**Numéro d'homologation :** 29871

**Matières actives (m.a.) :** Thiabendazole [TZL]; fludioxonil [FLD]; métalaxyl-M et isomère-S [MFN]; azoxystrobine [AZY]

**N° de document de l'ARLA:** 2151144

### Contexte

Le traitement de semences Maxim Quattro ayant pour matières actives le thiabendazole, le fludioxonil, le métalaxyl-M et l'isomère-S, ainsi que l'azoxystrobine est actuellement homologué pour la lutte contre différentes maladies des semis dans le maïs. Ce produit fait l'objet d'une homologation conditionnelle depuis le 9 mars 2011. L'homologation était conditionnelle à la soumission de données sur la stabilité à l'entreposage, de données sur les caractéristiques de corrosion et de données de confirmation sur l'émanation de poussières.

### But de la demande

La présente demande vise à remplir les conditions d'homologation et la conversion de l'homologation conditionnelle du traitement des semences Maxim Quattro en homologation complète.

### Évaluation des propriétés chimiques

Le traitement des semences Maxim Quattro est un liquide dont les matières actives sont le thiabendazole, à une concentration nominale de 26,5 %, le fludioxonil, à une concentration nominale de 3,32 %, le métalaxyl-M et l'isomère-S, à une concentration nominale de 2,65 %, et l'azoxystrobine, à une concentration nominale de 1,33 %. Il a une masse volumique de 1,13 g/ml et un pH de 6,69 (solution à 1 % dans l'eau). Le produit contient des sulfites allergènes. Les exigences en matière de données sur les propriétés chimiques pour le traitement des semences Maxim Quattro sont remplies.

### Évaluation sanitaire

La conversion de l'homologation du traitement des semences Maxim Quattro en homologation complète est justifiée du point de vue de l'exposition professionnelle. Le demandeur a soumis l'étude demandée sur l'émanation de poussières comparant le potentiel d'émanation de poussières des semences de maïs traitées par Maxim Quattro à celui de semences de

canola et de soja traitées par des produits dans les études de substitution ayant été utilisées pour évaluer l'exposition pendant les activités de traitement des semences. Aucun risque inacceptable n'est envisagé si les travailleurs suivent les instructions de l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle qui y est indiqué.

### **Déclarations d'incidents**

Depuis le 26 avril 2007, les titulaires sont légalement tenus de déclarer à l'ARLA tout incident, y compris les effets nocifs pour la santé et l'environnement. On peut consulter les renseignements des rapports d'incidents sur le site Web de l'ARLA. On a effectué une recherche sur les incidents ayant trait à l'azoxystrobine, au fludioxonil, au métalaxyl-m et au thiabendazole puis passé en revue les incidents trouvés. Au 25 septembre 2012, un total de 26 incidents concernant des êtres humains et 17 concernant des animaux domestiques avaient été signalés pour ces quatre matières actives, soit seules, soit ensemble, soit en association avec d'autres matières actives. Sur ces incidents, les symptômes signalés chez 21 êtres humains et 10 animaux domestiques ont été considérés comme étant au moins dans une certaine mesure liés à l'exposition aux pesticides.

Tous les incidents concernant des êtres humains canadiens étaient d'intensité mineure ou modérée. Dans les 21 cas humains considérés comme ayant un lien possible ou plus avec l'exposition, les symptômes cutanés étaient les plus fréquemment signalés [par exemple (p. ex.), prurit, ampoules], suivis des symptômes gastro-intestinaux (p. ex., diarrhée, vomissements) et symptômes généraux (p. ex., céphalées, malaise).

Les animaux ont généralement présenté des symptômes après avoir mangé des semences traitées. Les symptômes gastro-intestinaux étaient les plus souvent signalés dans les incidents concernant des animaux domestiques, suivis des symptômes généraux et des symptômes nerveux et musculaires.

Ces rapports d'incident ont été pris en compte dans cette évaluation. Une mise en garde a été ajoutée sur l'étiquette pour avertir l'utilisateur de conserver le produit hors de la portée des animaux de compagnie.

### **Évaluation environnementale et évaluation de la valeur**

Aucune évaluation environnementale ni aucune évaluation de la valeur n'est requise pour la présente demande.

### **Conclusion**

L'ARLA a examiné les renseignements disponibles et peut soutenir la conversion de l'homologation conditionnelle du traitement de semences Maxim Quattro en homologation complète.

### **References**

<b>PMRA #</b>	<b>Reference</b>
2105581	2010, A14918D - Content of Active Ingredients and Corrosion Characteristics After Storage for 1 Year in Non-Fluorinated HDPE at 20C, DACO: 3.5.10,3.5.14

2105582      2010, Laboratory Dust-Off Measurements of Corn Seed Treated with Maxim  
Quattro Seed Treatment, DACO: 5.14

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada 2012

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.